



**Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines
(ALLSH)**

Rentrée 2023-2024

Présentation L2 LEA du 12 juin 2023
(avec actualisation des fonctions pédagogiques au 1^{er} septembre 2023)



BIENVENUE EN LICENCE LEA

Rentrée 2023-2024



Nadia MESLI

Responsable de la mention de Licence LEA

Fabrice PELLERIN

Directeur du département LEA

EQUIPE PEDAGOGIQUE RENTREE 2023-2024

Alexis CHRISTODOULOU

Directeur des études du domaine d'application en Licence LEA



Marc CALVINI-LEFEBVRE

Directeur des études de l'anglais en Licence LEA

Carole NORMAND LEONARDI

Responsable de l'anglais en L2 LEA

Le-la responsable / DETU de Langue B en L2 LEA

Retrouvez les coordonnées de vos enseignants sur le site de la Faculté [onglet départements](#) et particulièrement les [Directrices et Directeurs des études](#). Informations cursus : <https://allsh.univ-amu.fr/formations>

Structure de la Licence LEA :

- Une langue commune à tous, **l'anglais** ou « Langue A ».
- Une autre langue choisie ou « Langue B » (11 possibilités) :
Allemand, Arabe, Chinois, Coréen, Espagnol, Italien, Japonais, Portugais, Roumain, Russe, Turc.
- Le « domaine d'application » (DA) : **Économie, Droit, Gestion, Expression française, Marketing...**

LEA, un choix ambitieux et exigeant :

- ✓ Langues + Domaine d'application
- ✓ Mobilité internationale
- ✓ Stages obligatoires (en licence 3 et en Master)
- ✓ Ouverture d'esprit – Pluridisciplinarité - Adaptabilité

Débouchés : monde de l'entreprise, service des exportations, milieu associatif, institutions internationales, média et communication, etc.

INST'AMU

Il est **important** de télécharger
Inst'amu sur vos mobiles (via IOS pour
Apple et Google Play pour Android).

Les informations officielles de la
faculté ALLSH sont diffusées via par
cette application.



Téléchargez l'application
Inst'AMU
étudiants et personnels :
retrouvez toute l'aide nécessaire sur les plateformes !



ICONE RENTREE

Vous pourrez retrouver toutes les
informations de rentrée en cliquant
sur l'icône rentrée via votre ENT



Formation continue

A partir du moment où **vous avez interrompu vos études depuis un an**, votre situation doit être examinée par le bureau de la formation continue

A qui s'adresse la formation continue ? :



**Aux salariés financés
et/ou
en congé de formation**



**Aux actifs mobilisant
leur CPF**



Aux demandeurs d'emploi



**Allocataires
du RSA**

Renseignements : sur le site de l'UFR ALLSH onglet **formation continue**
par mail **allsh-fc@univ-amu.fr**



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024

Licence - DEUST - Licence professionnelle - Master 1 - Master 2

Validation par le conseil d'URF le 26/01/2023 - Approuvé par la CFVU du 11/05/2023

semestre 1 (12 semaines)				semestre 2 (12 semaines)				2 ^e session				
septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
V 1	Dimanche 1	M 1	V 1	L 1	J 1	V 1	L 1	M 1	22 S 1	L 1	J 1	35 Dimanche 1
S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	V 2	S 2	M 2	J 2	Dimanche 2	M 2	V 2	L 2
Dimanche 3	M 3	V 3	Dimanche 3	M 3	S 3	M 3	V 3	M 3	L 3	M 3	S 3	M 3
L 4	M 4	S 4	L 4	J 4	Dimanche 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	Dimanche 4	M 4
M 5	J 5	L 6	M 5	V 5	M 5	M 5	V 5	Dimanche 5	M 5	V 5	L 5	J 5
M 6	V 6	M 6	M 6	S 6	M 6	M 6	S 6	Dimanche 5	J 6	S 6	M 6	V 6
J 7	S 7	J 7	J 7	Dimanche 7	M 7	M 7	Dimanche 7	L 6	V 7	Dimanche 7	M 7	S 7
V 8	Dimanche 8	M 8	V 8	L 8	J 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8	J 8	Dimanche 8
S 9	L 9	V 9	S 9	M 9	V 9	S 9	M 9	M 8	S 8	L 8	V 9	L 9
Dimanche 10	M 10	V 10	Dimanche 10	M 10	S 10	Dimanche 10	M 10	V 10	Dimanche 9	M 9	S 10	M 10
L 11	M 11	S 11	L 11	J 11	Dimanche 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11	Dimanche 11	M 11
M 12	V 12	Dimanche 12	M 12	V 12	L 12	M 12	V 12	Dimanche 12	M 12	S 13	L 12	J 12
M 13	S 13	L 13	M 13	S 13	M 13	M 13	S 13	Dimanche 12	J 13	M 13	M 13	V 13
J 14	M 14	M 14	J 14	Dimanche 14	M 14	M 14	Dimanche 14	L 13	V 14	S 14	M 14	S 14
V 15	Dimanche 15	M 15	V 15	L 15	J 15	V 15	L 15	M 15	S 15	L 15	J 15	Dimanche 15
S 16	M 16	V 16	S 16	M 16	V 16	S 16	M 16	J 16	Dimanche 16	M 16	V 16	L 16
Dimanche 17	M 17	S 17	Dimanche 17	M 17	S 17	Dimanche 17	M 17	V 17	L 17	S 17	S 17	M 17
L 18	M 18	S 18	L 18	J 18	Dimanche 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18	Dimanche 18	M 18
M 19	V 19	Dimanche 19	M 19	V 19	L 19	M 19	V 19	Dimanche 19	M 18	V 19	L 19	J 19
M 20	S 20	L 20	M 20	S 20	M 20	M 20	S 20	L 20	J 20	S 20	M 20	V 20
J 21	S 21	M 21	J 21	Dimanche 21	M 21	M 21	Dimanche 21	M 21	V 21	Dimanche 21	M 21	S 21
V 22	Dimanche 22	M 22	V 22	L 22	J 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22	J 22	Dimanche 22
S 23	M 23	V 23	S 23	M 23	V 23	S 23	M 23	J 23	Dimanche 23	M 23	V 23	L 23
Dimanche 24	M 24	V 24	Dimanche 24	M 24	S 24	Dimanche 24	M 24	V 24	L 24	S 24	M 24	M 24
L 25	M 25	S 25	L 25	J 25	Dimanche 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25	Dimanche 25	M 25
M 26	J 26	Dimanche 26	M 26	V 26	L 26	M 26	V 26	Dimanche 26	M 26	V 26	L 26	J 26
M 27	V 27	M 27	M 27	S 27	M 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27	M 27	V 27
J 28	S 28	M 28	J 28	Dimanche 28	M 28	J 28	Dimanche 28	M 28	V 28	Dimanche 28	M 28	S 28
V 29	Dimanche 29	M 29	V 29	L 29	J 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29	J 29	Dimanche 29
S 30	M 30	V 30	S 30	M 30	V 30	S 30	M 30	J 30	Dimanche 30	M 30	V 30	L 30
Dimanche 31	M 31	S 31	Dimanche 31	M 31	S 31	Dimanche 31	M 31	V 31	Dimanche 30	M 31	S 31	

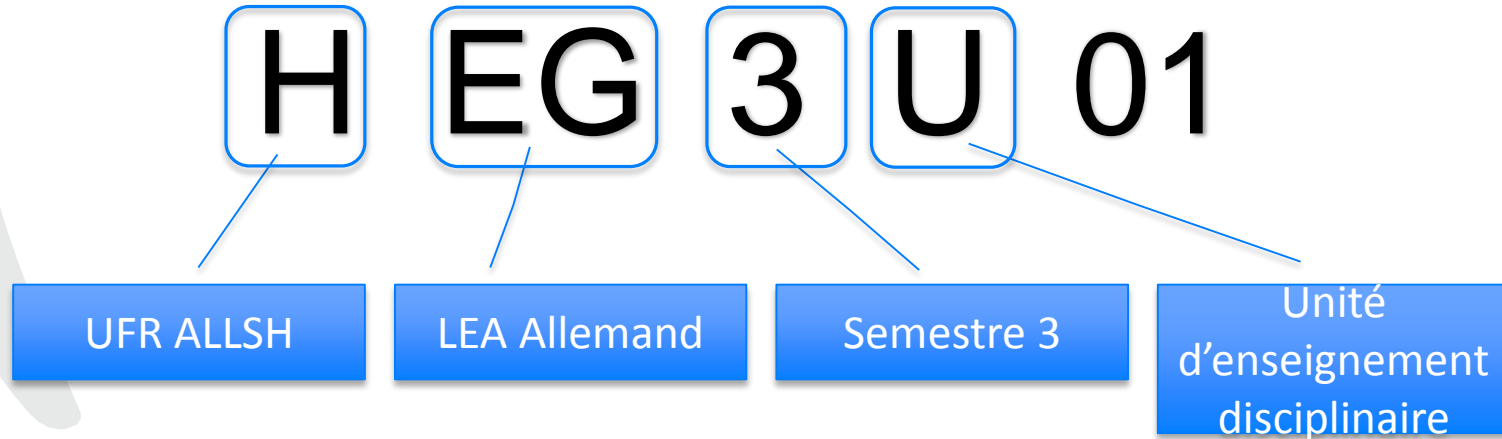
- semaine de rentrée
- enseignement
- stage
- Révisions, colles, rattrapages éventuels
- examens session 1
- examens session unique - Master 2
- examens session 2
- jurys et publication des résultats
- congés

DES CALENDRIERS DÉROGATOIRES SONT PRÉVUS POUR LES FORMATIONS SUIVANTES :

- DEUST Théâtre et L3 Arts du spectacle parcours "Arts de la scène"
- LP Protection et Valorisation du Patrimoine Historique et Culturel
- LP Médiation culturelle des arts en présentiel
- L3 Langues Étrangères Appliquées (LEA)
- Masters 1 et 2 Arts, parcours-type "Création numérique"
- Masters 1 et 2 Arts, parcours-type "Arts plastiques"
- Masters 1 et 2 Arts, parcours-type "Médiation culturelle des arts"
- Masters 1 et 2 Cinéma et audiovisuel, parcours-type "Écritures documentaires : recherche et création"
- Masters 1 et 2 Etudes Européennes et Internationales, parcours-type 2 "Métiers des politiques et des programmes européens" et parcours-type 3 "Coopération euro-méditerranéenne"
- Masters 1 et 2 Etudes Européennes et Internationales, parcours-type 1 "Médiation internationale et interculturelle (MASNI)"
- Masters 1 et 2 Géographie Aménagement Environnement et Développement (tous parcours)
- Masters 1 et 2 Histoire de l'art, parcours-type "Métiers du Patrimoine"
- Masters 1 et 2 Langues étrangères appliquées (les 3 parcours-types)
- Master 2 Acoustique et musikologie, parcours-type "Musikologie et création" et parcours type "Ingénierie et conception sonore-Sciences"
- Masters 1 et 2 Arts, parcours-type Arts et scènes d'aujourd'hui
- Master 2 Philosophie, parcours-type «Ergologie»
- Master 2 Psychologie (tous parcours-types)
- Master 2 Traduction et interprétation, parcours-type "Traduction Technique"

Le codage des unités d'enseignements

- La première lettre (H) correspond à notre **UFR**
- Les 2 suivantes correspondent à la **filière**
- Le chiffre (pour les licences) en 4^o position correspond au **numéro de semestre** dans le cursus
- La lettre U (ou X ou Z) correspond à la nature de l'unité d'enseignement
- Les 2 derniers chiffres renvoient au numéro de l'UE dans le semestre



Votre premier semestre

Semestre 3 - 30 Crédits			Crédits	Choix	N° du groupe
<i>L'inscription dans un groupe n'est nécessaire que si plusieurs groupes sont proposés. En cas de problème de place, merci de vous rendre à la scolarité</i>					
HOP3U01	UE	Orientation, projet professionnel et numérique 1	3		
HED3U01	UE	Domaine d'application 3.1 Economie publique	3		
HED3U02	UE	Domaine d'application 3.2 Droit de négociation des contrats	3		
HED3U03	UE	Domaine d'application 3.3 Etudes des performances de l'entreprise	3		
HEA3U01	UE	Anglais : langue 3	6		
HEA301A	EC	Anglais : langue 3 - Langue appliquée			
HEA301B	EC	Anglais : langue 3 - Phonétique			
HEA3X05	OP	Anglais : Choix d'1 UE en Culture 3	3		
HEA3U02	UE	Anglais : culture du monde anglophone 3.1	3	<input type="checkbox"/>	
HEA3U03	UE	Anglais : culture du monde anglophone 3.2	3	<input type="checkbox"/>	
HEA3U04	UE	Anglais : culture du monde anglophone 3.3	3	<input type="checkbox"/>	
HEA3U05	UE	Anglais : culture du monde anglophone 3.4	3	<input type="checkbox"/>	
HEG3U01	UE	Allemand : langue 3	6		
HEG301A	EC	Langue économique			
HEG301B	EC	Grammaire 3			
HEG301C	EC	Version			
HEG3U02	UE	Allemand : culture 3	3		
Bonus (facultatif, 1 ou 2 choix possibles) <i>Détail et procédure sur https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-bonus</i>					
Sport <input type="checkbox"/>					
<i>Autre bonus : fiche disponible sur https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-bonus à compléter et remettre à votre bureau d'inscription</i>					

Votre second semestre

Semestre 4 - 30 Crédits				Crédits	Choix	N° du groupe
<i>L'inscription dans un groupe n'est nécessaire que si plusieurs groupes sont proposés. En cas de problème de place, merci de vous rendre à la scolarité</i>						
HOP4U01	UE	Orientation, projet professionnel et numérique 2		3		
HED4U01	UE	Domaine d'application 4.1 Economie industrielle TC		3		
HED4U02	UE	Domaine d'application 4.2 Droit des effets des contrats TC		3		
HEA4U01	UE	Anglais : langue 4		6		
HEA401A	EC		Anglais : langue 4 - Langue appliquée			
HEA401B	EC		Anglais : langue 4 - Phonétique			
HEA4X06	OP	Anglais : Choix d'1 UE en Culture 4		3		
HEA4U02	UE		Anglais : culture du monde anglophone 4.1	3	<input type="checkbox"/>	
HEA4U03	UE		Anglais : culture du monde anglophone 4.2	3	<input type="checkbox"/>	
HEA4U04	UE		Anglais : culture du monde anglophone 4.3	3	<input type="checkbox"/>	
HEA4U05	UE		Anglais : culture du monde anglophone 4.4	3	<input type="checkbox"/>	
HEE4U01	UE	Langue espagnole 4		6		
HEE401A	EC		Traduction écrite (Thème) espagnol			
HEE401B	EC		Traduction écrite (Version) espagnol			
HEE401C	EC		Thème grammatical (espagnol)			
HEE401D	EC		Compréhension orale et Expression orale (espagnol)			
HEE4U02	UE	Cultures et civilisations hispaniques contemporaines 4		3		
HED4Y01	LI	AXE 1 et 3			<input type="checkbox"/>	
HED4U03	UE		Méthodologie en sciences économiques et de gestion	3		
HED4Y02	LI	AXE 2 Traduction Professionnelle			<input type="checkbox"/>	
HED4U04	UE		Domaine d'application : Introduction à la traduction professionnelle	3		
Bonus (facultatif, 1 ou 2 choix possibles) - Indiquer code(s) et intitulé(s) du/des bonus choisis disponibles dans la liste des enseignements optionnels						
Bonus 1 :			Bonus 2 :			

Important

- **Préfiguration des axes à partir du second semestre de L2**
 - Axe 1 « Affaires internationales » et Axe 3 « Gestion de projets et outils de communication » : cours commun de méthodologie en sciences économiques et de gestion
 - Axe 2 « Traduction professionnelle » : cours d'introduction à la traduction professionnelle
 - Axe 4 « LEA-EUROPE » : Parcours-type anglais-allemand et anglais-espagnol

Rappels

- **Stage obligatoire en L3**
- **Sélection à l'entrée en Master LEA**

Important

- **Préfiguration des axes 1, 2 et 3 à partir du second semestre de L2**

HED4Y01	LI	AXE 1 et 3			<input type="checkbox"/>	
HED4U03	UE		Méthodologie en sciences économiques et de gestion	3		
HED4Y02	LI	AXE 2 Traduction Professionnelle			<input type="checkbox"/>	
HED4U04	UE		Domaine d'application : Introduction à la traduction professionnelle	3		
Bonus (facultatif, 1 ou 2 choix possibles) - Indiquer code(s) et intitulé(s) du/des bonus choisis disponibles dans la liste des enseignements optionnels						
Bonus 1 :			Bonus 2 :			

Les méthodes de travail à l'université pour réussir

- ✓ **Présence en cours et aux examens,
Attention, les examens peuvent avoir lieu samedi !**
- ✓ **BU, Connection ENT, mail (.etu), AMETICE,**
- ✓ **Contacts avec les enseignants,
prénom.nom@univ-amu.fr**
- ✓ **Travail avec les autres étudiants, en constituant un
groupe pour mutualiser les prises de notes, réviser
ensemble, etc.**

Résultats des examens

- Chaque UE correspond à 3 ou 6 crédits, un semestre vaut 30 crédits et une année 60 crédits.
- Lorsque **les deux semestres de L2 sont validés**, avec ou sans compensation; on passe en totalité en L3. Le nombre total de crédits depuis le début de la Licence est alors de 120.
- Mais on peut passer aussi en L3 en ayant validé entre **108 et 120 crédits** (il faudra alors « rattraper » les UE manquantes de L2). On est « **AJAC** ».
- On redouble (entièrement) si on valide **moins de 90 crédits**.
- On redouble (pas entièrement) si on valide entre 90 et 108 crédits. On est « **AJRE** ».
- **On ne peut pas poursuivre en Master si l'on n'a pas capitalisé les 180 crédits des trois années de Licence !**

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)

Chaque département dispose de ses **propres M3C** qui indiquent pour chaque UE le type d'examen, ainsi que, le cas échéant, les coefficients de chaque épreuve.

Vous devez obligatoirement en prendre connaissance ainsi que de la charte des examens — disponibles sur le site de l'UFR.

Organisation du contrôle des connaissances

Contrôle terminal (CT)
**Période d'examens affichée sur
le calendrier universitaire**

**Evaluation en Contrôle
continu intégral
(pas de contrôle
terminal)**

**Contrôle continu partiel – CCP
(combinaison entre le contrôle
terminal et le contrôle continu)**

Assiduité et résultats

Tout étudiant doit être assidu et justifier de ses absences

La présence à **toutes les épreuves** de session 1 est **obligatoire** : examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu.

Tout étudiant concerné **par la seconde session** est tenu de se présenter aux épreuves des UE **non acquises** en session 1 selon des modalités précisées par la composante. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré « **défaillant** » à la seconde session, sans application des règles de compensation).

Disposition particulière :

L'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être régulièrement inscrit (inscription administrative et pédagogique) et assidu aux cours et aux examens, faute de quoi le versement de la bourse est suspendu.

Prise en compte des absences

Toute absence, à un examen continu ou terminal, qu'elle soit justifiée ou non, entraîne le statut « défaillant ».

Le statut de défaillant entraîne le non calcul de la moyenne au semestre et donc l'invalidation du semestre et par conséquent de l'année.

Justification des absences :

Les étudiants absents lors d'une épreuve de contrôle continu ou terminal bénéficient d'un délai de **5 jours ouvrés** (réduit à **2 jours ouvrés pour les étudiants en alternance**) pour justifier leur absence auprès de la scolarité. Ce délai court à compter de la date de l'épreuve à laquelle l'absence a été constatée.

Les bonus

Vous êtes engagé(e) dans la vie de l'Université ou dans la société civile, ou vous souhaitez approfondir vos connaissances, alors vous pouvez bénéficier d'un ou deux bonus allant jusqu'à 0,5 points maximum sur la moyenne générale du semestre, quel que soit le nombre de bonus.

Renseignements : auprès de Nicolas VIALE : nicolas.viale@univ-amu.fr
sur la page dédiée [du site](#)

Centre de Formation et d'Autoformation en Langues (CFAL)

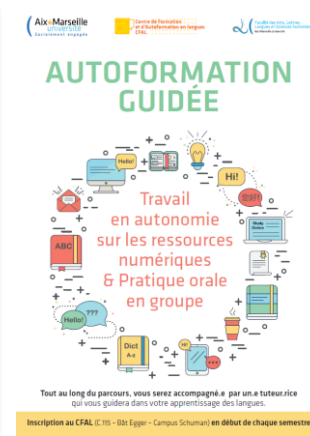
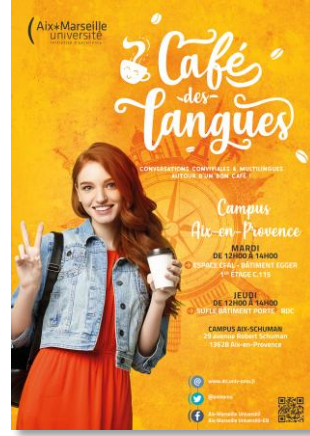
Le CFAL est **ouvert à tous les étudiants de la faculté ALLSH**. Il a comme mission **d'accompagner** les étudiants dans leur apprentissage des langues enseignées à l'UFR et de faciliter la **mobilité internationale**, entrante et sortante.

Plusieurs **ressources pédagogiques** sont mises à disposition du public. Des **tuteurs de différentes langues assurent une permanence hebdomadaire** pour accompagner et orienter les usagers dans leur apprentissage des langues et aussi pour animer des ateliers de conversation.

Le CFAL est aussi un lieu de rencontre et d'échange entre étudiants. Différentes activités sont proposées pour permettre cet **échange entre les étudiants français et les étudiants internationaux**.



Centre de Formation et d'Autoformation en Langues (CFAL)



Diverses activités sont proposées tout au long de l'année. **Certaines activités permettent de valider un bonus** (Bonus « Approfondissement des connaissances »)

CFAL

Salle C115 - Bâtiment Egger

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 17h (en semaine de cours)

Site web : <https://allsh.univ-amu.fr/cfal>

Osez la mobilité en suivant votre licence

Comment ?

- En faisant une mobilité d'études ou de stage pendant votre Licence.

Comment ça marche ?

- Vous pouvez faire un semestre ou une année d'études dans une université partenaire avec votre département; les crédits que vous y validez seront pris en compte dans le cadre de votre Licence AMU. Vous pourrez prétendre aux aides financières pour cette expérience,

Quand ?

Vous pouvez candidater à partir de la Licence 1 pour un départ en Licence 2; vous pouvez partir en stage en Europe ou à l'international à tout moment.

Save The Date

Campagnes de recrutement à partir du 2 Octobre !!!!!

Pensez à une certification en anglais – obligatoire pour une mobilité hors Zone Europe

DRI Campus Aix – Bureau C101 Bât Egger – Ouvert tous les jours de 9h à 12h



ETAPE 1 : L'inscription administrative

- 1) Acquiescement de la CVEC sur [le site dédié](#) ;
- 2) Réalisation de [l'inscription administrative en ligne](#) avec paiement des droits d'inscription ;
- 3) Accès à votre [Environnement Numérique de Travail](#) (ENT) que vous devez impérativement activer ;
- 4) Téléchargement de l'intégralité des pièces justificatives demandées sur votre ENT.

L'inscription administrative se concrétise notamment par la **délivrance du certificat de scolarité** depuis l'ENT (mon dossier étudiant : certificat de scolarité) et de la **carte étudiante**, à récupérer sur RDV auprès de la scolarité

Calendrier des inscriptions administratives

Niveau du diplôme	1ère période des inscriptions administratives		Fermeture administrative du service de scolarité		2ème période des inscriptions administratives	
	Du	Au	Du	Au	Du	Au
Licence 1 DEUST 1 (Parcoursup)	<p>Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 01/06/2023 et le 10/07/2023 inclus Dates d'inscription : du 06/07/2023 à 14H au 19/07/2023 à 12H</p> <p>Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 11/07/2023 et le 20/08/2023 inclus Dates d'inscription : du 11/07/2023 à 14H au 25/08/2023 à 12H</p> <p>Pour les propositions d'admission acceptées à partir du 21/08/2023, Dates d'inscription : du 21/08/2023 à 14H au 15/09/2023 à 12H.</p> <p>Candidats ayant toujours un vœu "oui avec vœu en attente" au delà de la phase principale Dates d'inscription : du 21/08/2023 à 14H au 25/08/2023 à 12H. Nouveauté</p>					
Licence 1 (réinscriptions et reorientations)	29/06/2023 à 09H	21/07/2023 à 12H	22/07/2023	21/08/2023	21/08/2023 à 14H	15/09/2023 à 12H
Licence 2 et 3, DEUST 2	29/06/2023 à 09H	21/07/2023 à 12H	22/07/2023	21/08/2023	21/08/2023 à 14H	15/09/2023 à 12H
Licence pro	29/06/2023 à 09H	21/07/2023 à 12H	22/07/2023	21/08/2023	21/08/2023 à 14H	30/09/2023 à 12H

ETAPE 2 : L'inscription pédagogique

Pour réaliser correctement votre inscription pédagogique, vous devez :

- Être en possession de la fiche pédagogique de votre formation
- Accéder à l'emploi du temps sur la plateforme ADE via votre ENT

L'inscription pédagogique, obligatoire, vaut inscription aux enseignements, aux examens et aux groupes de TD. Vous ne pourrez pas vous présenter aux examens si vous ne l'avez pas faite.

Elle se fait **en ligne** et doit être faite chaque semestre (sauf pour ceux qui ont une inscription annualisée) !



Les étudiants dont l'inscription pédagogique n'aurait pas été effectuée dans les délais **ne pourront pas se présenter** aux épreuves de la première session.

Formations dont l'inscription pédagogique est annualisée

- **Licences 2 et 3 Arts plastiques**
- **Licences 2 et 3 LEA**

Effectuer son inscription pédagogique (Ipweb)

Dates pour le semestre 1 (et semestre 2 pour les filières annualisées) : Licence 1 LLCER Trilingue, Licence 2, Licence 3, Licence pro, Master 1	
Période A (inscriptions pédagogiques dans toutes les Unités d'Enseignement obligatoires)	du 10 juillet 2023 9h au 18 juillet 2023 18h du 21 août 2023 9h au 25 août 2023 18h Fermeture de la faculté du 24 juillet au 18 août inclus
Période B (inscriptions pédagogiques dans toutes les Unités d'Enseignement à choix, dont les inscriptions dans les groupes LANSAD)	du 19 juillet 2023 9h au 21 juillet 18h du 28 août 2023 9h au 31 août 2023 18h Fermeture de la faculté du 24 juillet au 18 août inclus
Dates pour le semestre 1 : Licence 1	
Période A (inscriptions pédagogiques dans toutes les Unités d'Enseignement obligatoires)	du 21 août 2023 9h au 25 août 2023 18h
Période B (inscriptions pédagogiques dans toutes les Unités d'Enseignement à choix, dont les inscriptions dans les groupes LANSAD)	du 5 septembre 2023 9h au 7 septembre 2023 18h

EFFECTUER SON INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE (IP WEB) LICENCE LEA

Période A uniquement car toutes les UE sont obligatoires (même si des choix sont possibles en interne) dans les trois domaines de la formation :

anglais – domaine d’application – langue B

Pas d’option LANSAD ou option de découverte dans la formation

Bonus possibles

L'emploi du temps (EDT)

1. Je consulte sur ADE les jours et créneaux horaires des unités d'enseignements dans lesquelles je dois m'inscrire à l'aide de la fiche pédagogique.
2. Je suis attentif aux **compatibilités des créneaux-horaires entre CM et TD pour les UE fondamentales et les options**. Je donne la priorité aux enseignements de ma discipline et aux UE fondamentales.
3. Je choisis mes options à partir de la liste présente sur la fiche pédagogique
4. Je m'aide du tutoriel pour construire son emploi du temps : *à venir*

Lorsque je suis inscrit.e pédagogiquement, je peux consulter **mon EDT personnalisé** à partir :

- de mon ebureau : <http://ent.univ-amu.fr> à l'onglet " mon emploi du temps ADE "
- de l'application Inst'Amu

Le Régime Spécial d'Etude (RSE)

Le Régime spécial d'étude est un aménagement de droits spécifiques, avec un formulaire en ligne à remettre au service de la scolarité en tenant compte pour le dépôt des demandes de la **date limite du 22 septembre 2023**.

Ce régime est réservé aux étudiants salariés, en situation de handicap ou d'autres cas particuliers listés [sur le site](#).

Il donne droit à une priorité dans le choix des groupes ou à une dispense de contrôle continu.

Etudiants en situation de handicap

Pour pouvoir bénéficier d'aménagements, chaque étudiant en situation de handicap doit se déclarer auprès de la mission handicap de l'Université au plus tard six semaines avant les examens pour lesquels un ou plusieurs aménagements sont demandés.

Contact :

Mail : deve-bve-mh-campus-aix@univ-amu.fr

Tel : 04 13 94 22 77